JIRP

Programme validant le DPC

19es Journées Interactives de Réalités Pédiatriques

Nombre de places limité ! • Nombre de places limité !

Les inscriptions seront prises en compte selon la date de réception des bulletins de participation

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Jeudi 22 mars et Vendredi 23 mars 2018

PALAIS DES CONGRÈS – VERSAILLES

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION ET DE RÉGLEMENT EN LIGNE SUR : **www.jirp.info**

VFL Veritas Facit Legem Formation Congrès

odpc N° 5249

Infanrix *hexa*®

Vaccin diphtérique, tétanique, coquelucheux (acellulaire, multicomposé), de l'hépatite B (ADNr), poliomyélitique (inactivé) et de l'*Haemophilus influenzae* type b conjugué (adsorbé)

De l'expérience naît la confiance

* La vaccination des nourrissons comporte deux injections à 2 mois d'intervalle, à l'âge de 2 mois et 4 mois suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois
Pour une information complète, cf. Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2017 - www.social-sante.gouv.fr
Remb. Séc. Soc. à 65 % pour les populations recommandées par le CTV/HCSP.

Primovaccination et rappel des nourrissons contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et les infections à *Haemophilus influenzae* type b.

SCHÉMA VACCINAL RECOMMANDÉ EN 3 DOSES d'après le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2017	PRIMOVACCINATION à l'âge de		RAPPEL à l'âge de
	2 MOIS ..... puis	4 MOIS ..... puis	11 MOIS .....

Département Information et Accueil Médical
Des réponses à vos questions au 01 39 17 84 44
Fax. : 01 39 17 84 45
e-mail : diam@gsk.com
Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Avant de prescrire, consultez le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales sur www.social-sante.gouv.fr

Pour une information complète sur ce médicament, veuillez consulter la base de données publique des médicaments (http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr)

Les Professionnels de Santé sont tenus de déclarer tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament via l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) (site internet : www.ansm.sante.fr) et le réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance.

serial creative • 16/07/62966063/PM/001 - FR/INFH/0018/17a - Mai 2017 © Laboratoire GlaxoSmithKline.

19es Journées Interactives de Réalités Pédiatriques

Coordination scientifique : B. Delaisi, P. Tounian

- Jeudi 22 mars 2018
  Dermatologie Pédiatrique
  sous la présidence
  du Pr F. Boralevi (Bordeaux)

- Vendredi 23 mars 2018
  Le pédiatre face aux polémiques de santé
  sous la présidence
  du Pr D. Devictor (Bicêtre)

Organisation : Performances Médicales
91, avenue de la République – 75540 Paris Cedex 11
Tél. : 01 47 00 67 14 – Fax : 01 47 00 69 99 – Email : info@performances-medicales.com

Palais des Congrès de Versailles
10, rue de la Chancellerie – 78000 Versailles
Tél. : 01 30 97 89 00

Le Palais des Congrès est accessible par le RER C5.
Le terminus Château de Versailles est situé à 300 mètres du Palais.

Devant le Palais, un grand parking offre de nombreuses places de stationnement.

DPC 1 n° 52491800044

Jeudi 22 mars 2018

Dermatologie Pédiatrique

Sous la présidence du Pr F. Boralevi

8 h 30 — **Accueil**

8 h 55 — **Allocution d'ouverture**

9 h 00 – 12 h 30

Mises au point interactives

Modérateur : L. Martin

- ➜ Psoriasis de l'enfant : des formes atypiques aux nouvelles thérapeutiques — *E. Mahé*
- ➜ Dermatoses du nouveau-né : quand s'inquiéter et quand rassurer ? — *S. Barbarot*

>>> Pause : 10 h 15 – 10 h 45 <<<

- ➜ Dermatite atopique et allergie : quel est le véritable lien ? — *F. Boralevi*
- ➜ *Nævus* de l'enfant : de la physiopathologie aux conseils pratiques — *L. Martin*

Discussion générale

>>> Pause déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00 <<<

14 h 00 – 17 h 30

Questions flash

Modérateur : S. Barbarot

- ➜ Un traitement préventif de l'eczéma par les dermocorticoïdes est-il possible ? — *S. Barbarot*
- ➜ Traitement des hémangiomes par bêtabloquants : quelle surveillance en médecine ambulatoire ? — *O. Boccara*
- ➜ Quand s'inquiéter devant un angiome plan ? — *O. Boccara*
- ➜ Les nouveaux exanthèmes : comment les reconnaître ? — *N. Bodak*
- ➜ Comment reconnaître les pathologies unguéales les plus fréquentes ? — *N. Bodak*
- ➜ Comment prendre en charge une gale du nourrisson ? — *S. Mallet*

JEUDI 22 MARS 2018

DERMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

Sous la présidence du Pr F. Boralevi

DPC 1 n° 52491800044

	➜ Que faire devant un enfant qui se plaint de perdre ses cheveux ? — *S. Mallet*
	>>> Pause : 16 h 00 – 16 h 30 <<<
14 h 00 – 17 h 30	➜ Comment traiter une urticaire chronique ? — *A. Duriez-Lasek* ➜ Erythèmes fessiers du nourrisson : pourquoi sont-ils rarement dus à une mycose ? — *A. Duriez-Lasek* ➜ Comment reconnaître un déficit en zinc devant une dermatose ? — *E. Mahé* ➜ Syndrome de Frey : comment éviter de le confondre avec une allergie alimentaire ? — *F. Boralevi*
17 h 30 – 18 h 00	**Questions aux experts** **Modérateur : F. Boralevi** **S. Barbarot, O. Boccara, N. Bodak, A. Duriez-Lasek, E. Mahé, S. Mallet.**
18 h 00 – 19 h 00	**Messages clés : Gynécologie de l'adolescente** **C. Pienkowski** ➜ Les règles : du normal au pathologique ➜ Contraception chez l'adolescente : du facile au complexe ➜ Malformations gynécologiques les plus courantes : que rechercher ? Que faire ? ➜ Hirsutisme : quand s'inquiéter ?

DPC 2 n° 52491800043

Vendredi 23 mars 2018

Polémiques de santé

Sous la présidence du Pr D. Devictor

8 h 30 — **Accueil**

8 h 55 — **Allocution d'ouverture**

9 h 00 – 12 h 30

Mises au point interactives

Modérateur : D. Devictor

- ➜ La médecine du soupçon — ***D. Devictor***
- ➜ Extension des vaccins obligatoires : comment gérer les refus ? — ***E. Grimprel***

>>> Pause : 10 h 15 – 10 h 45 <<<

- ➜ Perturbateurs endocriniens : quels risques réels pour la santé ? — ***C. Bouvattier***
- ➜ Le pédiatre de ville est-il amené à disparaître ? — ***B. Chabrol***

Discussion générale

>>> Pause déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00 <<<

14 h 00 – 17 h 45

Questions flash

Modérateurs : B. Delaisi, P. Tounian

- ➜ Polémique autour de valproate de sodium : aurait-elle pu être évitée ? — ***B. Chabrol***
- ➜ Écrans et développement : les écrans sont-ils réellement le problème ? — ***M.-F. Le Heuzey***
- ➜ Méthylphénidate et TDAH : utile ou délétère ? — ***M.-F. Le Heuzey***
- ➜ Rythmes scolaires : forcément polémiques ? — ***M.-F. Le Heuzey***
- ➜ Situations médicales "polémiques" : 1 ou 2 signatures parentales ? — ***D. Devictor***
- ➜ Certificats médicaux : quels pièges éviter ? **(Intervention hors DPC)** — ***D. Devictor***

VENDREDI 23 MARS 2018

POLÉMIQUES DE SANTÉ

Sous la présidence du Pr D. Devictor

DPC 2 n° 52491800043

14 h 00 – 17 h 45	➜ Plagiocéphalies : doit-on traiter ?	***P. Mary***
	➜ Anatomie normale jugée comme une déformation des membres inférieurs : comment ne pas se tromper ?	***P. Mary***
	>>> Pause : 16 h 00 – 16 h 30 <<<	
	➜ Conséquences respiratoires de la pollution : doit-on fuir les villes ?	***B. Delaisi***
	➜ Végétalisme chez l'enfant : que doit faire le pédiatre pour éviter les carences ?	***P. Tounian***
	➜ Hypersensibilité au gluten : comment distinguer l'allégué et le réel ?	***P. Tounian***
	➜ Pourquoi la France est-elle devenue vaccinophobe ?	***E. Grimprel***
17 h 45 – 18 h 30	**Questions aux experts**	
	Modérateur : D. Devictor	
	C. Bouvattier, B. Chabrol, B. Delaisi, E. Grimprel, M.-F. Le Heuzey, P. Mary, P. Tounian.	

N° d'agrément à la Formation Continue : 11752251475

www.realites-pediatriques.com

L'actualité pédiatrique de référence, partout, tout le temps

Adaptable sur tous les supports numériques

La FMC du pédiatre d'aujourd'hui pour préparer la médecine de demain.

Inscription gratuite

BSA - RCS LYON 301 374 922 N°GC: DOMG-2017-062 – Octobre 2017 - OcreRoze - 5655-456

RÉGURGITATIONS SÉVÈRES/PERSISTANTES DU NOURRISSON ?

3X moins de régurgitations avec **Bébé Expert AR2** (1)

96% de bonne/très bonne tolérance de **Bébé Expert AR1** (2)

DADFMS*

AGISSONS PAR LA NUTRITION

* DADFMS : Denrée Alimentaire Destinée à des Fins Médicales Spéciales - 1. Étude menée en juin 2017 par l'Institut des Mamans auprès de 203 mères d'enfants de 6-18 mois utilisant ou ayant utilisé Bébé Expert AR 2 au cours des 6 derniers mois. Moyenne estimée du nombre de régurgitations par jour avant utilisation de Bébé Expert AR 2 : 6.19 et 1.95 après utilisation. - 2. Étude TELIA 2016 (Tolérance et Efficacité d'une formule de lait Infantile Anti-régurgitations) : étude observationnelle multicentrique et nationale réalisée sur 2705 nourrissons, de la naissance à l'âge de la diversification alimentaire, en bonne santé générale, non-allaités le jour de l'inclusion mais ayant pu l'être précédemment et présentant des régurgitations et chez lesquels la formule Bébé Expert Anti-Régurgitations 1 du Laboratoire Gallia sera prescrite à la première inclusion. Résultats après 1 mois d'utilisation.

AVIS IMPORTANT : Le lait maternel est l'aliment idéal et naturel du nourrisson : il est le mieux adapté à ses besoins spécifiques. Une bonne alimentation de la mère est importante pour la préparation et la poursuite de l'allaitement au sein. L'allaitement mixte peut gêner l'allaitement maternel et il est difficile de revenir sur le choix de ne pas allaiter. En cas d'utilisation d'une préparation infantile, lorsque la mère ne peut ou ne souhaite pas allaiter, il importe de respecter scrupuleusement les indications de préparation et d'utilisation et de suivre l'avis du Corps Médical. Une utilisation incorrecte pourrait présenter un risque pour la santé de l'enfant. Les implications socio-économiques doivent être prises en considération dans le choix de la méthode d'allaitement.

LABORATOIRE Gallia

Nourrir le lien avec votre bébé

DOCUMENT RÉSERVÉ À L'USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Déjeuners-débats

Salle Lulli – Niveau -1

Déjeuner-Débat – Jeudi 22 mars 2018

12 h 45 – 14 h 00

Actualités dans la prise en charge de l'Allergie aux Protéines du Lait de Vache

Modérateur : P. Tounian, Paris

- ➜ Peut-on accélérer la guérison de l'APLV ? — ***E. Bidat,*** Boulogne-Billancourt
- ➜ Œsophagite à éosinophiles : état des lieux en 2018 et prise en charge chez l'enfant — ***J. Lemale,*** Paris
- ➜ Questions/Réponses

Organisé avec le soutien de Mead Johnson Nutrition

Déjeuner-Débat – Vendredi 23 mars 2018

12 h 45 – 14 h 00

"Bu, Reflux, Abus ?"

Modérateur : P. Tounian, Paris

- ➜ Le reflux : diagnostiquer, traiter, ignorer ? — ***O. Mouterde,*** Rouen
- ➜ Une consultation en connexion avec les parents — ***M. Bellaïche,*** Paris

Organisé avec le soutien de Laboratoire Gallia

Informations sur le DPC aux 19es JIRP

Tous les professionnels de santé (libéraux et salariés) doivent satisfaire à l'obligation d'un parcours de DPC (Développement Professionnel Continu) depuis le 1er janvier 2013 (loi HPST – juillet 2009).

Vous pouvez valider une partie de votre parcours de DPC en participant à l'un des programmes proposés pendant les **19es J**ournées **I**nteractives de **R**éalités **P**édiatriques.

>>>> Vous êtes médecin libéral

Vous exercez en France une activité libérale à titre principal (supérieur à 50 %), y compris en tant que remplaçant thésé, ou en centre de santé conventionné, et vous êtes éligible à la prise en charge de l'ANDPC. Les programmes DPC vous permettent d'être indemnisés.

Inscription : lors de votre inscription aux 19es JIRP, vous **indiquez la ou les session(s) DPC** auxquelles vous souhaitez participer.

Règlement : vous accompagnez votre inscription du **règlement des droits d'inscription aux 19es JIRP**.

En ce qui concerne le DPC proprement dit, vous n'avez aucun règlement à effectuer en sus. Votre programme sera pris en charge par l'ANDPC (dans la limite du budget fixé par l'ANDPC).

Pour cela, vous devrez obligatoirement avoir ouvert un compte personnel sur le site : www.mondpc.fr.

Vous percevrez une indemnité calculée sur la durée du DPC effectué. Si vous êtes médecin libéral, le montant que vous percevrez en 2018 sera de **45** € **l'heure** de présence pour chacune des sessions DPC.

Validation : à réception de votre inscription, vous recevrez un lien internet vous permettant de valider le(s) programme(s) de DPC sélectionné(s).

>>> Vous êtes médecin salarié, hospitalier, etc.

Votre programme DPC peut être financé par votre employeur. Une convention de formation devra être établie avec votre établissement.

Inscription : lors de votre inscription aux 19es JIRP, vous **indiquez la ou les session(s) DPC** auxquelles vous souhaitez participer.

Règlement : votre établissement recevra une convention de formation indiquant le ou les programme(s) de DPC sélectionné(s), les frais de formation pour votre DPC fixés à 110 € par journée de DPC, ainsi que les droits d'inscriptions aux 19es JIRP.

Validation : Votre inscription aux DPC sera validée dès le retour signé de la convention de formation par votre employeur.

Bulletin d'inscription à retourner à :

Performances Médicales – 91, avenue de la République – 75011 Paris
ou à l'adresse suivante : info@performances-medicales.com

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville/Code postal : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Droits d'inscription

Les droits d'inscription comprennent :

- L'accès aux conférences
- L'accès aux pauses-café et aux déjeuners-buffet.

Médecins

- Totalité du congrès : 210 €
- 1 jour de congrès : 150 €

Précisez le jour : Jeudi 22 ☐ Vendredi 23 ☐

DES/DIS/Étudiants

- Totalité du congrès : 140 €
- 1 jour de congrès : 110 €

Précisez le jour : Jeudi 22 ☐ Vendredi 23 ☐

Mode de paiement

- Par chèque (**à l'ordre de Performances Médicales**)
- Par carte bancaire n° ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌊

(À l'exception d'American Express)

Date d'expiration : ⌊_⌊_⌊ Cryptogramme : ⌊_⌊_⌊

Signature :

Possibilité de paiement en ligne sur www.jirp.info
(paiement sécurisé)

Transports

☐ SNCF : 20 % de réduction sur les trajets aller/retour.
Je souhaite un fichet SNCF.

☐ Transport aérien : lors de la confirmation de votre inscription, le numéro d'agrément **32479AF**. Il vous permettra d'obtenir des réductions sur les transports aériens.

Hébergement

☐ Je souhaite recevoir une liste d'hôtels proches du Palais des Congrès de Versailles (liste également disponible sur le site Internet : www.jirp.info)

Mon DPC aux 19es JIRP

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire aux sessions DPC qui vous intéressent

Vous serez contacté(e) par l'organisme de DPC VFL qui vous précisera tous les détails de votre inscription ou vous aidera dans les différentes formalités

Je souhaite m'inscrire au DPC et je choisis la ou les session(s) :

☐ **DPC 1** : Dermatologie Pédiatrique

☐ **DPC 2** : Polémiques de santé

➤ **Pour les médecins salariés, le tarif appliqué par l'organisme de formation (ou la SAS VLF) est de110 €/DPC en sus des frais d'inscriptions aux congrès.**

Organisme de DPC VFL
Enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC sous la référence 5249
Contact DPC – Jessica Tanqueray : jessica.tanqueray@vfl-formation.com
Tél. : 04 22 45 00 23

NUTRICIA propose **la seule gamme remboursée**[1] pour l'**APLV**[2] de 0 à 10 ans et l'Œsophagite à Eosinophiles de 1 à 18 ans

En 1ère intention
Hydrolysat Poussé de Protéines

NUTRICIA Pepticate®

0-6 MOIS

> 6 MOIS

En 2ème intention
Formule d'Acides Aminés

NUTRICIA Neocate®

0-1 AN

> 6 MOIS

> 1 AN

> 1 AN

Neocate® Spoon
Innovation 2017

Les produits des gammes Pepticate® et Neocate® sont des ADDFMS (aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales). À utiliser sous contrôle médical.

1. Galliagene® : Arrêté du 23 février 2010. JO du 2 mars 2010. Neocate®, Neocate® Advance et Neocate® Active : Arrêté du 6 Novembre 2015. JO du 10 Novembre 2015, Neocate® Spoon : Arrêté du 6 Juillet 2017. JO du 11 Juillet 2017.
2. Allergie aux Protéines de Lait de Vache.

NUTRICIA Pédiatrie